

APL

PROCÈS DU
TRAVAIL
SOCIAL
TOUS A
RENNES
Le 15 DEC

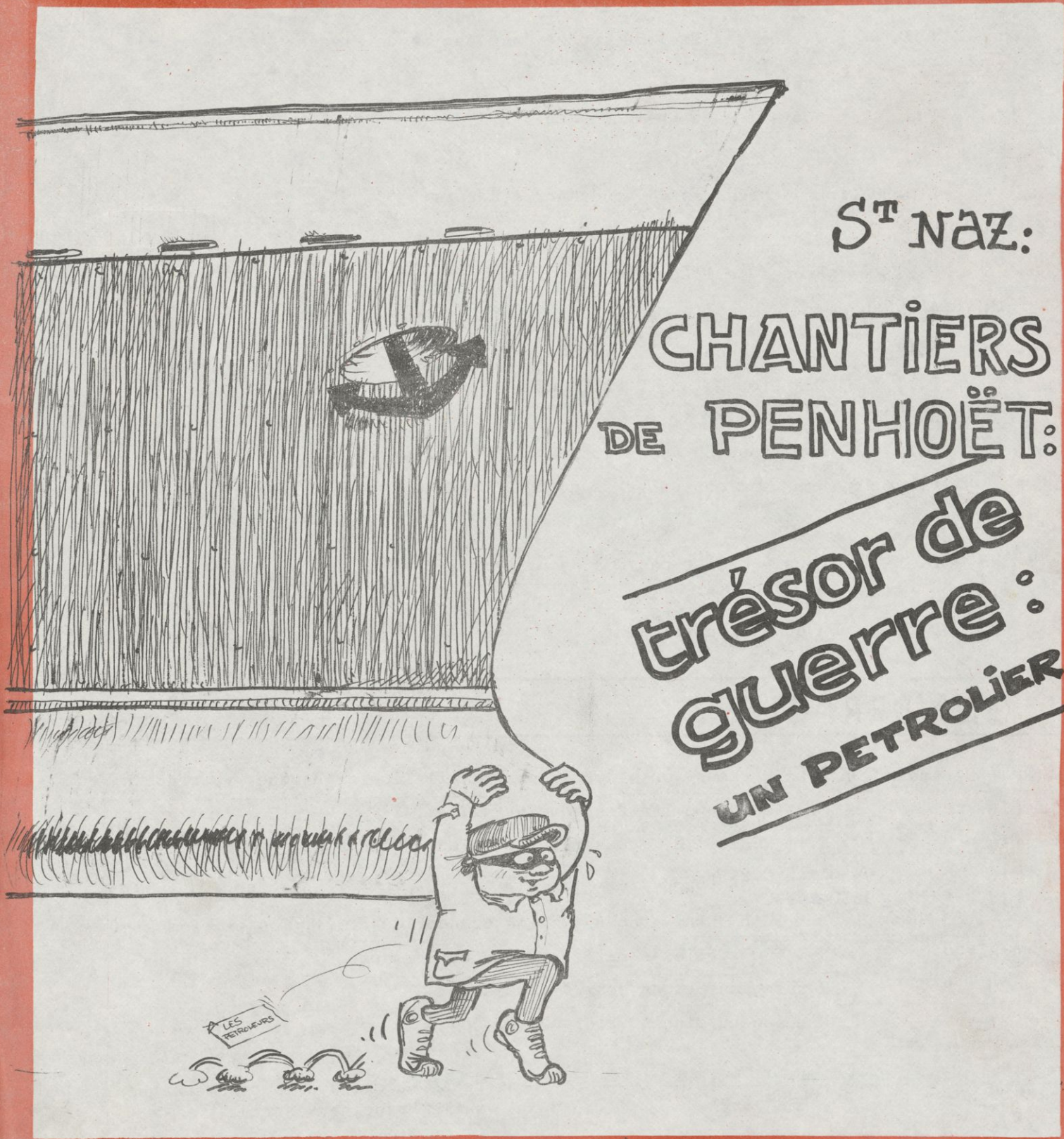


**ouest
information**

2F



13 DEC n° 165



S^T NAZ:

CHANTIERS
DE PENHOËT:

trésor de
guerre:
UN PETROLIER

LES
PETROLIERS

SMMROAIE



OUVRIERS

- P.2 SNIA (Sud-aviation) Bouguenais en grève pour le réemploi des jeunes.
- P.3 Reprise à Quérard.
- P.4 Les ouvriers de la SIGCNa de St Malo à Dubigeon
- P.5 Le trésor de guerre des ouvriers de St Nazaire;
- P.6-7 Interview de Declercq dans Rouge;
- P.7 Victoire à Trélazé contre la médecine de classe;

PAYSANS

- P.8 Nouvelles de Cheix en Retz;

ECOLE

- P.9-10-11 Le proces des 25 étudiants à Rennes;

QUARTIERS

- P.11 Proces de l'éducateur le 15 à Rennes;

INTERNATIONAL

- P.12 Les Basques à l'île d'Yeu (suite) ;
- P.13 Tunisie, Kaledzi, Culture et Liberté;

COURRIER-DEBAT

- P.14à16 Contribution au débat sur la librairie 71
- P.16à 18 Deux anciens salariés de la librairie écrivent;

CINEMA

- P. 18 Fous à délier passe à Saint-Nazaire;

ERRATUM

- P.18 A propos de Paimbeuf

merde ! du serbo croate ancien melangé avec de l'esperanto archaïque

CLNDRRAEIE

Mardi 14	Décembre	20h30	La Roche-s-yon , Bourse du Travail Réunion Basques voir p.12
Jeu	16	"	Réunion du Comité Place voir P.13
	16	"	Film "Soleil ô " en soutien à Kaledzi voir P.13
Vend	16	"	9h30-14h30-21h } "FOUS A DELIER " de Bellochio voir P.18 (St NAZ.)
di	17	"	9h30-14h30 } 21h DEBAT avec Bassaglia Franco, Guattari, Castel, Tomasini
Samedi	18-19	"	W-E CPO (Celles-s-Belle) Etude de Gramsci
Dimanche	18-19	"	Verdict du proces des 25 étudiants;
	20	"	" Quand tu disais Valery " voir p.13
	21	"	"
Mercredi	15	"	21h La forteresse cachée :2 films de A. Kurosawa à la cinémathèque
Jeu	16	"	21h Vivre (salle Francine Vasse)

SNIA. BOUGUENAI (SUD AVIATION)

DANS LA 1^{ère} USINE EN GRÈVE EN 68

LE PLUS FORT MOUVEMENT DEPUIS CETTE DATE

VERS UN COMPROMIS POSITIF

VIVRE AU
PAYS

Ouvriers professionnels, relativement bien payés pour la plupart, les métallos de Bouguenais sont menacés dans leur emploi par une lente réduction des charges de travail et des effectifs. Ces dernières années, l'usine n'avait connu que des mouvements partiels : comme si Mai 68, les feux des projecteurs braqués, la concurrence effrénée sur l'usine des forces politiques et syndicales de gauche et d'extrême gauche, avaient paralysé l'initiative des travailleurs de la SNIA.

Aussi l'annonce faite Lundi à 16 heures, place du Commerce, au micro, dans les premières minutes du rassemblement de soutien au Parisien Libéré, prend une résonance particulière "Nos camarades de Sud-Aviation ont voté la grève totale illimitée, il y a une heure, ils sont parmi nous"

QUE SE PASSE T IL À LA SNIA ?

Le général Mitterrand, frère de François, plus à droite paraît-il, a pris la direction nationale de l'entreprise et décidé d'appliquer sans défaillance le plan Soufflet de déflation des effectifs.

à Nantes, la résistance ouvrière au plan est réelle. Même si les départs naturels, la non embauche et les pré-retraites ont réduit numériquement le personnel (2700 actuellement), même si la moyenne d'âge a vieilli, sur un point, le conflit, depuis plusieurs mois, reste très aigu la non reprise des jeunes de retour du service militaire.

En Juin dernier, 4 jeunes reviennent de l'armée, ils ne sont pas repris. Réaction syndicale : on parle même de les faire rentrer de force.

La direction recule, et reporte de deux mois la décision définitive. Juillet passe, Aout : au moment où le problème se repose, 2 autres jeunes arrivent de l'armée, même tabac. Ils sont tous envoyés en déplacement jusqu'au 1er Décembre, dans l'attente d'une décision définitive. Nous arrivons au 1er Décembre : 7 autres jeunes arrivent à leur tour de l'armée. L'abcès doit crever, il creve : le patron refuse de les reprendre, les débrayages commencent.

Pour les 3 syndicats ouvriers CGT, CFDT et FO, au delà des louvoisements de la direction, c'est l'ensemble du problème qui doit être réglé ce coup ci : "A l'issue de ce conflit, chaque jeune de retour du service devra pouvoir vivre au pays".

Les débrayages partiels sont suivis de défilés dans l'usine, puis dans les rues de Nantes : devant la Chambre Patronal, quai de Versailles - les grilles, remises à neuf depuis les derniers cortèges de la métallurgie, sont désormais couvertes en permanence par l'objectif d'une caméra de surveillance.

Autres actions : occupation d'une heure de l'aéroport, pique-nique sauvage au Supermarché Casino, discussions houleuses avec les jaunes : des cadres ont parlé quelques temps de porter plainte pour violences, et la CGT, selon son habitude "met en garde" contre les formes d'action qui séparent les ouvriers des ingénieurs. Enfin sur proposition CFDT, c'est la grève totale, illimitée, et sur le tas : présence dans les ateliers, puis piquets de grève effectifs et non symboliques...





En fin de semaine, la lutte de la SNIAS parait évoluer favorablement. Appuyée dès le départ par le mouvement de solidarité au Parisien Libéré, renforcée indirectement par les bouillonnements dans la navale, à St-Nazaire, tout près, la lutte bien centrée sur un objectif précis, se dirige vers un compromis jugé positif par les syndicats : FO ("préjugé favorable")

CGT ("la direction a affirmé qu'il n'y aurait pas de mutation autoritaire"), CFTC ("compromis acceptable") et CFDT ("le texte patronal manque de clarté... cependant les déclarations de la direction constituent un engagement précis").

Enquête : Libération-APL

QUÉRARD arrêt provisoire ?

La grève aux Voyages Quérard est aujourd'hui terminée.

MALGRE LES PROVOCATIONS PATRONALES

- Pressions, menaces, chantages de toutes sortes par exemple un car "jaune" conduit par un gardien de la SNIAS (-service de...sécurité) lancé dans un groupe de grévistes de chez Quérard, heureusement sans dommages corporels !

MALGRE LES TRAHISONS "SYNDICALES" :

-tentative d'implantation d'une section jaune Force Ouvrière dans la boîte, à l'instigation en particulier du sieur Rocton, délégué FO de la SNIAS (et qui n'y pointe plus depuis longtemps, mystère, mystère...)

MAIS AVEC LA SOLIDARITE ACTIVE DES TRAVAILLEURS DE DUBIGEON ET DE LA SNIAS :

- prises de position sans équivoque des sections syndicales CGT et CFDT, appel aux travailleurs à ne pas utiliser les cars conduits par les jaunes, grève des extras, ouvriers

de la SNIAS et chauffeurs à mi-temps.

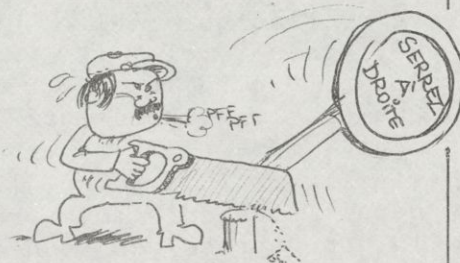
la lutte a payé: la travailleuse licenciée sera reintégrée.

Mais les chauffeurs de Quérard n'en resteront pas là. Malgré les inadmissibles pressions patronales, malgré les conditions de travail aberrantes malgré la trahison de FO qui va récolter (samedi 11) aux élections professionnelles ce qu'elle mérite.

LA DICTATURE QUERARD, C'EST FINI

- La lutte des Quérard est un encouragement et un espoir pour tous les chauffeurs qui subissent encore les mêmes difficultés. Cette lutte doit bénéficier, de la part des travailleurs qui utilisent les cars Quérard, de la plus grande vigilance et de la plus grande solidarité !

Un chauffeur n'appartenant plus aux Voyages Quérard.



SiccNa St Malo

VERS LA FIN DU CONFLIT ?



CARNET DE COMMANDES : REMPLI

Mardi 7 Décembre, 7 travailleurs de la Sicc Na St Malo en lutte depuis Mars 75 (21 mois) contre la liquidation de leur chantier naval (cf. APL n° 159 et 164) sont venus chez Dubigeon pour une collecte de solidarité qui a rapporté 2400 Frs. Une rencontre fut organisée ensuite entre quelques militants de la CFDT Dubigeon et les délégués de la CFDT SiccNa où ces derniers nous ont mis au courant des derniers rebondissements de l'affaire.

LA SITUATION JURIDIQUE EST REGLÉE

La situation juridique créée par l'ancien PDG et qui a fait durer le conflit un an de plus est maintenant éclaircie. Le jugement de la Cour d'Appel de Rennes du 30 Novembre a debouté et même condamné l'ancien PDG du chantier ainsi que les différents créanciers (armateurs etc...)

LE GOUVERNEMENT PRET À PAYER

Les pouvoirs publics sont prêts depuis septembre 75 à déboursier 1½ milliard pour la reprise du chantier. Il faut dire aussi que l'enjeu politique est important à la veille des élections car la SiccNa est la plus importante entreprise de St Malo et le conflit a eu un retentissement important sur la ville. Bourges, ministre de la défense et député-maire de Dinard compte se présenter à la mairie de St-Malo en 77 alors...

De plus une commande importante de plusieurs chalutiers pour le Maroc serait donnée par le gouvernement aux acheteurs du chantier pour remplir le cahier de charge et permettre ainsi le redémarrage de l'entreprise. Ce qui a d'ailleurs permis à plusieurs nouveaux acheteurs éventuels de se faire connaître alors qu'avant il n'y avait que Fournier, déjà propriétaire de 2 petits chantiers.

LES NEGOCIATIONS VONT COMMENCER

Une réunion entre le syndic, le notaire, Fournier et un représentant de la marine marchande était prévue vendredi dernier.

Ensuite les négociations pourraient commencer bientôt entre les organisations syndicales et les acheteurs. La position de la CFDT reste ferme sur 3 points :

- redémarrage du chantier
- réemploi de tout le personnel licencié le désirant
- Maintien des avantages acquis et revalorisation des salaires depuis 75. Même avantage que dans les autres chantiers des acheteurs.

Les travailleurs encore au chômage sont environ 200 (sur 450 licenciés en 75) mais auxquels viennent s'ajouter d'autres gars qui ont travaillé comme intérimaires ou saisonniers et qui se retrouvent maintenant sans travail.

UN NOUVEAU CHANTIER

Les conditions sont donc remplies pour créer un nouveau chantier qui réembaucherait les anciens travailleurs de la SiccNa.

Tout dépend maintenant de l'aboutissement des négociations, mais les travailleurs de la SiccNa estiment déjà avoir gagnée une victoire en tenant 21 mois et en obligeant patron et pouvoirs publics à faire redémarrer le chantier.

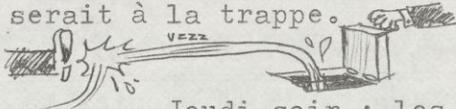
Correspondance APL

LE TRESOR DE GUERRE DES OUVRIERS A ST NAZ: UN PÉTROLIER

sont rassemblés devant l'entrée principale du Chantier Naval (3 000 personnes appelées par voitures hauts-parleurs le soir même) a permis d'obtenir du sous-préfet l'assurance que les forces policières n'interviendraient pas d'ici lundi matin. Dans la journée de samedi et dim. énorme succès de la Journée Portes Ouvertes (plus de 10 000 personnes).....

- " Vers une épreuve de force à St-Nazaire ?"

Deux luttes sont en cours en même temps. Premièrement les AFO sont menacées de fermeture depuis plusieurs mois. Un prêt d'état avait été obtenu en Juin à la suite des actions du Printemps passé. Mais dans le plan capitaliste de restructuration internationale de la répartition navale, l'établissement de Saint-Nazaire passerait à la trappe.



- Jeudi soir : les ouvriers ont décidé de bloquer un navire fin prêt à repartir : c'est un moyen de saisir des garanties contre les rumeurs de dépôt de bilan imminent.

Deuxièmement les Chantiers de Penhouët (aujourd'hui Alsthom Atlantique). La direction a annoncé qu'elle refuserait de renouveler l'accord d'entreprise. Ca veut dire que l'alignement sur les salaires des métallos parisiens est remis en cause, ainsi que toute une série d'avantages à obtenir selon un plan progressif. La tension monte depuis plusieurs semaines.

- Mercredi soir, les ouvriers occupent le Bellamy frère jumeau du super pétrolier Batylus.

Il était prêt à partir en essais en mer d'ici Dimanche, car ensuite les marées ne lui permettent plus d'appareiller. Puis, pour faciliter la négociation, ils décident Jeudi de suspendre l'occupation, mais la direction annonce l'appareillage immédiat.

DERNIERE-MINUTE-DERNIERE MINUTE-DERNIERE MI

..... Dans la soirée de samedi, à la requête de l'ALSTHOM-ATLANTIQUE, il a été fait sommation au personnel des établissements de ST.NAZAIRE, d'évacuer les lieux. Mais les pouvoirs publics ont du renoncer à l'emploi de la force; la riposte immédiate et massive des travailleurs et de la population qui se

Dès mercredi soir, dix cars de gardes mobiles sont signalés dans la banlieue de Saint-Nazaire.

- Malgré le chantage au lock-out, le navire est à nouveau occupé. Jeudi soir un meeting vibrant réunit 7000 ouvriers et mensuels. Une bonne partie est déterminée à lutter durement. Quelques anciens pleurent d'émotion en sentant à nouveau l'esprit de lutte de leur jeunesse, et l'Internationale est reprise par tous au moment de se séparer.

Vendredi, les Chantiers sont lockoutés, seul le navire est occupé par les ouvriers, les ateliers sont déserts.

15 H Vendredi - APL St-Nazaire

Compléments d'information :

Les ouvriers des Chantiers ont rebaptisé au champagne, dans la tradition, le pétrolier "Austérité 76".

Leur lutte s'inscrit en effet directement contre le plan Barre : le premier ministre a donné à l'UIMM, organisation patronale, des consignes très strictes qui sont aujourd'hui appliquées.

A.P.L.



DECLERCQ DONNE UNE INTERVIEW DANS "ROUGE"

L'APL S'ETONNE ...

L'APL publie ci-dessous quelques extraits d'une interview de Gilbert Declercq (ancien secrétaire de l'Union Régionale CFDT des Pays de Loire) à Rouge (*).

L'APL avait sollicité de Declercq il y a quelques temps, une interview que celui-ci a refusée.

Cela pose un problème politique grave: des exclusives de ce genre ne se justifient pas, l'APL (dont la majorité des membres du collectif sont syndiqués) a publié de nombreux textes syndicaux et a montré qu'elle se voulait un véritable outil de lutte pour les travailleurs.

Ceci s'explique d'autant moins que G. Declercq accepte par ailleurs de passer des informations ou des interviews à FR3 par exemple, et quand il affirme avec clarté (texte ci-dessous) qu'il est fermement opposé à toute "chasse aux sorcières".

L'APL est ouverte à toutes les organisations se réclamant de la lutte des travailleurs, et souhaite donc que les structures syndicales (sections syndicales, UL, UD, UR) puissent s'exprimer sans exclusive dans ses colonnes et que celles-ci considèrent l'APL au moins à l'égal des autres journaux locaux en envoyant les mêmes communiqués de presse qu'à Ouest France et Presse-Océan.

C'est pourquoi les extraits de l'interview qui suit doivent permettre un débat franc sur l'unité nécessaire face aux offensives du pouvoir contre les travailleurs.

(*) Le texte intégral paraîtra dans "les cahiers de la Taupe" n° 10 en vente à la Librairie 71.

Collectif A.P.L. →

Q. Le programme commun prévoit que les entreprises nationalisées seraient gérées par un Conseil d'Administration avec une représentation tripartite de l'Etat, des syndicats, et des usagers (travailleurs d'autres entreprises ou une collectivité locale...). Est-ce que tu crois que ça, c'est satisfaisant pour pouvoir affirmer que les travailleurs gèrent l'entreprise ?

G. DECLERCQ Une gestion tripartite comme celle proposée par le Programme Commun ne correspond pas à ce que nous préconisons à la CFDT pour la gestion des entreprises socialisées.

Ce sont les travailleurs qui doivent gérer l'entreprise. Ils élisent leur conseil de gestion qui nomme une direction et il faut trouver une formule qui fasse que l'organisation du plan contrôle ce qui s'y passe. Il peut y avoir des situations conflictuelles : ce conflit peut aller jusqu'à la grève à un moment donné.

Il faudra bien trouver le moyen de régler le conflit.

Et le problème qu'on n'a pas réglé... c'est qui présente les candidats ?

Nous pensons que ce n'est pas aux syndicats de présenter les candidats. Si c'est le syndicat qui désigne les candidats, nous tombons dans une espèce de cogestion et nous sommes contre cette formule.

Les élus ont la responsabilité du plan, de son élaboration, de son vote, et de son application... Les comités économiques dans lesquels sont représentés les syndicats sont là pour exprimer les besoins des travailleurs et de la population, pour contrôler ensuite l'exécution correcte du plan.

Q. Les futurs députés ouvriers, ils sont élus à partir des comités de travailleurs d'entreprise et de tous les comités locaux ?

G. DECLERCQ On n'a pas tellement réfléchi à cette mécanique. N'y a-t-il pas danger d'échelle hiérarchique sans contrôle direct sur les élus ?

Les élus, au sens politique du terme, doivent tracer les grandes lignes, et concrètement il doit y avoir un tissu démocratique extrêmement serré... où tout citoyen quelque part ait une responsabilité.

Ce qui me semble important, c'est qu'il y ait une très grande décentralisation dans la gestion.

Q. Par rapport à la responsabilité de chaque syndicat dans une confédération fédéraliste... la dernière démarche de la direction CFDT s'en prenant après son dernier conseil national assez violemment aux 20 à 30 % de délégués du 37^{ème} Congrès, n'est-ce pas une remise en cause de toute liberté d'expression et d'action pour les structures confédérées ?

N'est-ce pas assez contradictoire avec la vocation unitaire et de masse d'une grande confédération démocratique ?

G. DECLERQ Je crois que dans la préparation du congrès confédéral, il y a eu des camarades qui pris par l'action syndicale, n'ont pas consacré le temps nécessaire à la préparation du congrès.

Peut-être bien aussi que les textes étaient trop longs, trop compliqués. J'ai vu des syndicats très importants, très actifs, très militants, qui n'avaient pas envoyé leurs mandats.

Par contre, il y a dans la CFDT des camarades d'extrême gauche qui, eux, ont fait tout le nécessaire pour avoir les mandats qu'il fallait au Congrès. Je suis donc persuadé, c'est un avis personnel, qu'il y a eu quelque chose de faussé dans les débats, parce-que des camarades, qui eux mènent la lutte concrètement sur le terrain n'ont pas - et ils ont tort - mis le paquet sur la préparation administrative du congrès.

Et lorsque l'on dit que 20 % des voix, je suis persuadé que ce n'était pas représentatif de la réalité sociologique de la CFDT. Maintenant, nous, dans la région, notre position, nous sommes absolument opposés à toute "chasse aux sorcières", nous pensons que les camarades d'extrême-gauche ont le droit d'être à la CFDT et d'y exprimer leur position à condition que soit développée la démocratie syndicale donnant la parole aux adhérents.

On n'est pas d'accord avec des camarades d'extrême-gauche dans la région, mais on est prêts à entamer le débat avec eux sur le plan politique

et à dire en quoi on n'est pas d'accord avec eux.

Donc liberté d'expression y compris pour des camarades qui ont le droit d'être dans l'extrême-gauche. Mais à condition que tout ceci se passe dans le cadre d'une structure démocratique où les points de vue s'expriment et où les débats se mènent.

(paru dans Rouge, 29 et 30 novembre)

PROCES DES ARDOISIERS de TRELAZE PREMIERE VICTOIRE contre la MEDECINE de CLASSE

Rappelons les faits : le 23 janvier 76 une réunion-débat sur la médecine des ardoisières est organisée par le PCR ML. La veille du meeting et sur des pressions de la Caisse de Secours des Mines, la direction du foyer où devait se dérouler cette manifestation nous informe qu'elle revient sur sa décision : elle refuse de nous accorder la salle.

Malgré cela et malgré la présence de forces policières nous nous rassemblons devant le foyer et nous nous dirigeons vers un autre lieu de réunion. Là, des carriers, des femmes de carriers prennent la parole et dénoncent les abus d'une médecine qui dans bien des cas fait le jeu des patrons.

Ils dénoncent également le mépris des médecins vis à vis des travailleurs. Mais dans la salle, il y a un "mouchard" des Ardoisières qui enregistre à notre insu la totalité des débats.

Les suites ne se font pas attendre : quelques jours plus tard, une des femmes de carrier est attaquée en justice par un des médecins pour diffamation.

L'affaire traîne en longueur, des participants à la réunion viennent témoigner, un avocat progressiste accepte de défendre notre cause, le verdict vient finalement de tomber : Mme G. a gagné contre la Caisse de Secours des Mines et contre le médecin qui désirait la traîner devant les juges.

Extrait du Quotidien du Peuple
Jeudi 9/12/1976





NOUVELLES DE



CHEIX

EN RETZ



On reparle de Cheix en Retz : dans le Courrier de Paimboeuf, feuille d'intoxication locale, à propos de la mort de deux chiens de Joël Rondineau, l'occupant expulseur du Bois aux Moines.

La vérité : deux chiens sont morts empoisonnés, mais, le vieux Rondineau est bien connu dans tout le Pellerin pour les mixtures qu'il préparait aux chiens et chats du voisinage ; il est capable de tout, l'affaire l'a bien montré - qui donc est responsable de la mort de ces pauvres bestioles, on peut se le demander...

Ce qui est sûr, par contre, c'est la suite : elle est scandaleuse.

Dans un climat d'hystérie qui dura plusieurs jours, les propriétaires, barrant le chemin d'accès avec une carcasse de 203, frapperont quatre fois de suite Henriette Mouillé : coups de poing dans le dos, sur le bras, coups de pierre, chien lâché quand elle passe sur sa mobylette.

Le clan Rondineau, exaspéré de la résistance patiente des Mouillé, se distingue encore par une brutalité imbécile.

QUE SE PASSE-T-IL ... ?

Mais, plus largement, que se passe-t-il au Bois aux Moines depuis septembre ?

Les Mouillé tiennent bon sur leur position : ils restent là.

C'est eux-mêmes qui l'ont voulu, et non les syndicalistes qui les ont poussés, comme on l'insinue ici et là : au contraire, Armand et Henriette, en s'accrochant au bout de terrain qui leur reste, avec leur caravane, ont repoussé certaines pressions visant à les faire partir, et à clôturer l'affaire de Cheix en Retz.

"Notre décision, nous l'avons prise en connaissance de cause, et sachant bien que ce ne serait pas facile.

"On restera là tant que le jugement ne sera pas revu. Nous ne partirons pas le 25 avril."

Au 25 avril, Doucet, un autre propriétaire des Mouillé - un paysan celui-là, et un brave gars - est contraint de leur reprendre la parcelle où se trouve la laiterie.

Mais il leur laisse en location le bois, où sont toujours les caravanes, et un pré en contrebas.

C'est dans ce pré que samedi, début novembre, un fort groupe de paysans a réinstallé l'appentis, et déposé les éléments démontés du grand hangar.

A l'abri de la pluie et du vent, protégées du sol humide par un tapis de sarments, les vaches ont pris l'habitude d'y dormir.

UNE NOUVELLE VIE ...

Enfin d'autres détails : les Mouillé n'auraient pas le téléphone qu'ils avaient demandé ("ça ne se monte pas sur une caravane").

Pour le courant électrique, EDF est d'accord, à condition que le propriétaire au dernier poteau le soit aussi : c'est Rondineau, refus, la question n'est pas réglée, la lutte continue.

Sur ce point comme sur bien d'autres : jour après jour, jeter les bases d'une nouvelle exploitation, et d'une nouvelle vie, sur quelques hectares, c'est un combat permanent fait de tenacité et de patience.

Armand et Henriette Mouillé n'en manquent pas. Ils remercient tous leurs amis, quels qu'ils soient. La solidarité, pour eux, ne s'est jamais démentie.

Venez à Cheix en Retz, au Bois aux Moines : la route n'est plus barrée, et les Rondineau sont sages par les temps qui courent. Se munir de bottes ; la caravane n'a pas changé de place, 200 M à droite après la ferme.

Un ami des Mouillé

PROCÈS DES 25 ÉTUDIANTS :

SUITE.

L'Acte II de la Pièce qui a commencé le 12 Juillet à Nantes, s'est déroulé le mardi 7 décembre à Rennes, en Cour d'Appel, avec :

- Mr. JOUBERTEAU, Président de la Cour,
- Mr. LALLEMAND, Avocat Général (Homme sérieux, plein de décorations),
- 25 Etudiants pris au hasard, lors d'une manif de 1 500 personnes à Nantes,
- Me LECLERC, Me CHOUCQ, Me CHOTARD, avocats.

avec :

- Costume et énorme noeud papillon rouge (étudiants)
- robe et oeillet rouges (étudiantes)
- robe noire pour les autres artistes,
- figurants et public en civil.

800 personnes sont venues manifester leur solidarité avec les 25 étudiants qui comparaissent au titre de la loi anti-casseurs (à la suite de la manifestation étudiante du 12 mai au Théâtre Graslin).

Devant le Palais

A 14 Heures, les inculpés se présentent avec la manifestation au Palais de Justice, mais les flics interdisent l'accès.

En renfort, 10 cars de CRS attendent derrière le Palais. Vers 14 H 30, 8 inculpés parviennent à forcer le passage (qu'est-ce qu'il ne faut pas faire pour être jugé ?) avec une dizaine de personnes. Affolement au Palais, beaucoup de robes noires, montent et descendent les escaliers sur intervention des avocats.

Comment justifier le filtrage des entrées quand la séance est publique ?

Comment faire entrer les inculpés silencieusement (on ne peut pas disperser à la matraque des gens qui se pré-

sentent à leur jugement).

Finalement, on appelle les inculpés par leur nom et ils rentrent avec une vingtaine de manifestants. La justice doit être rendue publiquement à condition que personne ne vienne voir ce qui se passe.

Pour faire rentrer 30 personnes, pour vouloir faire respecter la publicité des débats, il a fallu affronter les coups de matraques et 2 manifestants ont été envoyés à l'hôpital.

Dans le Palais.

JOUBERTEAU (Président) rappelle les faits qui prennent une dimension considérable : la police a été sauvagement attaquée (2 blessés dont un qui a raté la marche en sautant du car...) Il ne parle pas des manifestants blessés.

Un nouveau feuilleton sans rapport avec la réalité (la vérité se trouve dans l'APL n° 141).

DES JOURNAUX BIEN INFORMÉS

Nous sommes interrogés collectivement.

Chacun répond quand il le veut.

(Nous avons discuté de nos interventions et chacun de nous avait une idée de ce qu'il pouvait dire).

L'un de nous fait un rappel des faits, des raisons de la manif, de son déroulement, des charges de police.

LE PRESIDENT JOUBERTEAU

"Ce n'est pas tout à fait cela, si on en croit les journaux qui sont toujours très bien informés". (Rires des 25).

LE PRESIDENT : (en colère). "Si cela recommence, je fais évacuer la salle. Vous portiez des gourdins, dont un avec des pointes acérées, ce n'était pas une manif pacifique!"

AVOCAT LECLERC : "Il n'y a pas de preu-

ves, pas de scellés sur les "armes".

PRESIDENT JOUBERTEAU : "Je suis la marche des débats, vous aurez la parole après moi.

Parmi les 25, personne n'a vu les inscriptions ou les armes ?

UN DES 25 : "Non, c'est ce qu'on a dit à Mr. Le Président Jeffriaud à Nantes, et il nous a cru car il nous a relaxés..."

Ca va continuer pendant une heure. Le Président Jouberteau posant des questions et les étudiants répondant sur un plan général, plusieurs points sont évoqués : les grèves étudiantes à Nantes et en France, la réforme de second cycle, la loi anti-casseur.

Le Président n'arrive pas à être maître des débats car on essaie de ne pas lui laisser la parole et de répondre à tout ce qu'il avance.

(Audience très animée).

DES OTAGES

UN DES 25 : "Nous avons l'impression d'être des otages et comme par hasard, il n'y a que des étudiants.

Le Président fait un baratin sur les libertés et lit des télégrammes demandant la relaxe des 25 étudiants (télégrammes de la CFDT, SGEN, SNESup) :

- "La justice doit juger sereinement ; il n'y a aucune intervention du pouvoir, alors que ces télégrammes exigent la relaxe.

AVOCAT LECLERC : "Ceux qui exigent ne sont, de toute façon, pas ceux qui ont le pouvoir alors vous pouvez juger sereinement".

PROCUREUR :

Rappel de la loi anti-casseur (article 314).

"Je ne pense pas qu'il y ait eu action concertée.

Dans cette affaire l'alinéa 1er ne semble pas applicable" (ce qui veut dire que le Procureur de Nan-

tes a fait une erreur).

Par contre l'alinéa 2 peut s'appliquer (On apprend alors qu'on ne nous accuse plus d'être rentrés dans le Théâtre, mais d'avoir participé à une manif illécite, c'est-à-dire, dont l'autorisation n'avait pas été demandée à la Préfecture, et au cours de laquelle des violences et dégâts ont été commis, et que nous sommes restés à la manif après avoir eu connaissance de ces faits).

"Les jeunes ont des problèmes, ils peuvent les résoudre en discutant et même en manifestant, mais qu'ils ne cassent pas, qu'ils n'insultent pas les professeurs, qu'ils n'écrivent pas sur les murs.

La sélection ! Si elle ne se fait pas à l'université, elle se fera dans la vie. La vie est une grande sélection. Je demande des peines avec sursis.

Dans tout ça ils avaient oublié le copain qui avait ramassé 1 mois avec sursis et 300 F d'amende pour port d'arme (un bâton).

Le Président y pense et lui demande de s'expliquer.

Le camarade maintient sa version des faits et nie avoir eu un bâton entre les mains.

LE PLAIDOYER DES AVOCATS

Me CHOTARD

Démontre que les faits qui nous sont reprochés ne sont pas forcément imputables aux manifestants.

- Sur quels critères a-t-on choisi les 25 étudiants ?
C'est l'arbitraire.

- Quant à l'étudiant qui était accusé d'avoir eu un bâton, les témoignages de la Police sont contradictoires et on n'a pas retrouvé l'"arme".

Me CHOUCQ

"La nouvelle accusation du Ministère Public ne tient pas car parmi les 85 étudiants arrêtés beaucoup reconnaissent dans les déclarations de

la police, avoir vu des gens écrire sur les murs (etc...)
Or, ils ne sont pas devant le Tribunal.

- Sur quels critères a-t-on choisi les 25 personnes ?
"Si c'est le hasard qui décide de l'inculpation ou non, c'est la crédibilité de notre justice qui est en cause".

On est dans le domaine de l'absurde et donc pas loin de l'arbitraire.

Me LECLERC :

Démontre que la loi anti-casseur ne peut pas s'appliquer.
"Manifestation illicite ?" C'est au Procureur d'en apporter la preuve et pas à vous. Or, il n'y a aucune preuve au dossier.
Il n'y a qu'une solution, la relaxe.

LE JUGEMENT ...

... Le 20 décembre.
Au moment où les étudiants seront en vacances.
Un hasard ?
De toute façon, il y a la rentrée...

De plus, aucune déclaration préalable n'est nécessaire pour les rassemblements qui sont des usages locaux.

A Nantes, les manifestations sont dans la tradition du mouvement ouvrier quasiment quotidienne.

Alors, faut-il une déclaration préalable pour ce qui est un usage local ... ?

Correspondance APL. Inculpés

MOBILISATION NATIONALE POUR LÉON LANOË LE 15 DÉCEMBRE

J. APL
no 162

Nous appelons à une mobilisation massive et nationale à Rennes. Rendez-vous à 14 heures devant le palais de Justice.

Nous signalons qu'en plus des signataires du texte d'appel, les syndicats nationaux ont pris position:

La CGT appelle à une journée nationale d'action sur le thème des libertés, en laissant l'initiative aux régions pour se déterminer par rapport à leurs propres problèmes.

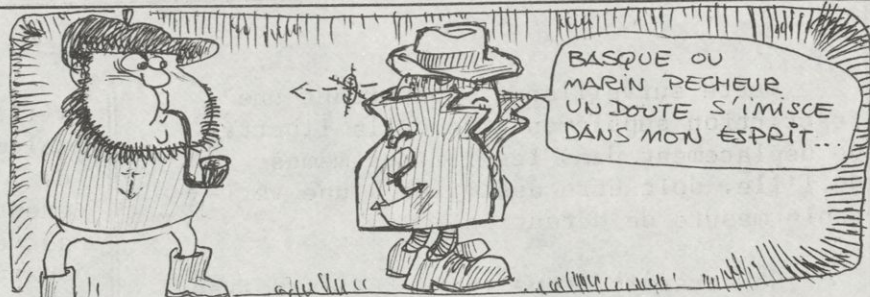
La CFDT appelle à une journée nationale d'action contre la répression dans le travail social, contre la fermeture d'établissements, contre la normalisation de la population; en se déplaçant massivement à Rennes pour les régions situées entre Lille et le Sud-Loire, JOURNEE DE GREVE LE 15 DECEMBRE

Des départs collectifs sont organisés à Nantes
DEPART en CAR : de Talensac à 11 heures

DEPART en VOITURE : idem et M.J. de la Géraudière à 11 heures

INSCRIPTION Librairie 71 et C.A.E. 65 route de St. Herblain Tel: 46 01 97 et 46 14 38

BASQUES A L'ILE D'YEU



CREATION D'UN COMITÉ A LA ROCHE

Ce comité compte informer la population sur la présence dans l'île, depuis plusieurs mois, de neuf Basques détenus illégalement sous la surveillance d'une compagnie de C. R. S. (140 hommes) et de nombreux policiers en tenue et en civil.

Le comité de soutien qui vient de se créer réclame la mise en liberté immédiate de ces 9 réfugiés politiques.

Il est appuyé, pour le moment, par les organisations suivantes : collectif Marxiste Révolutionnaire de Vendée (C. M. R. V.) Ecole Emancipée (E. E.), Humanité Rouge (H. R.), Organisation Communiste des Travailleurs (O. C. T.), Parti Socialiste Unifié (P. S. U.)

Il appelle toute personne indignée par cette détention arbitraire à la rejoindre.

La prochaine réunion du comité de soutien aux basques de l'île d'Yeu aura lieu le mardi 14 décembre à 20H30 à la Bourse du Travail, boulevard Louis Blanc La Roche/sur/Yon.

Le comité

SEQUESTRATION... FORFAITURE..

Mercredi dernier, les neuf basques ont manifesté le désir d'assister à la cérémonie funèbre à la mémoire des marins de l'île récemment disparus en mer.

Alors qu'ils s'apprêtaient à s'y rendre, les CRS leur ont ordonné de rester à l'intérieur de l'hôtel.

Ils ont été gardés ainsi prisonniers de 9 H à 16 H dans l'arbitraire le plus total et en violation de toutes les garanties sur les libertés individuelles.

Un des avocats a invité les basques à déposer plainte pour séquestration illégale, forfaiture et attentat à la liberté individuelle.

Corr APL

Neuf réfugiés basques ont été l'objet de mesures d'assignation à résidence faisant suite à des arrêtés d'expulsion pris à leur encontre par le Ministère de l'Intérieur.

SITUATION GENERALE SUR L'ILE

Les 9 réfugiés sont logés ensemble dans un hôtel de Port Joinville. Ils sont "surveillés" par une compagnie de CRS (140 fonctionnaires) sous les ordres d'un commandant. En face de l'Hotel, deux véhicules de police stationnent en permanence avec à leur bord une vingtaine de policiers en uniforme et en civil.

De même des policiers sont en faction dans la rue qui borde l'arrière de l'édifice.

Il est interdit aux réfugiés de se déplacer autrement qu'en groupe, et dès qu'ils sortent de l'hôtel, ils sont immédiatement accompagnés par une dizaine de policiers dont l'un porteur d'un poste émetteur-récepteur en liaison permanente avec le commandement pour rendre compte de ce qu'ils font. Ces policiers, dont la majorité sont en civil ou en survêtement n'hésitent pas à suivre les réfugiés jusqu'à l'intérieur des domiciles privés des habitants de l'île dans lesquels ils se rendent.

A plusieurs reprises, alors que ceux-ci se déplaçaient en bicyclette pour effectuer des promenades dans l'île, et que l'un ou l'autre d'entre eux prenait de l'avance sur le groupe, les policiers ont sorti leur arme et proféré des menaces.

Pendant les repas, un policier en civil au moins s'installe dans la salle de restaurant à une table voisine pour épier les conversations, surtout lorsque les réfugiés reçoivent des visiteurs.

Enfin, le propriétaire de l'Hôtel a reconnu que les policiers étaient en possession des clés de toutes les chambres de son hôtel.

Cette surveillance, comportant une restriction supplémentaire de la liberté de déplacement dans les limites mêmes de l'île, doit être assimilée à une véritable mesure de détention.

De surcroît, tous les réfugiés doivent se rendre journallement à la Gendarmerie pour apposer leur signature sur un registre.

Il faut souligner également qu'une véritable campagne de dénigrement et de calomnie est menée auprès des habitants de l'île par les policiers qui se plaignent en permanence d'être obligés de garder ces "criminels" et ces "assassins" auxquels on réserve un traitement privilégié alors qu'on ferait mieux de les mettre en prison.

Corr APL

CONTRE LA REPRESSION EN TUNISIE

(...) 22 militants du front progressiste pour la libération de la Tunisie ont été condamnés le 11.11.76 à des peines allant jusqu'à 11 ans de prison ferme.

Dans ce cadre, nous appelons tous les démocrates progressistes et révolutionnaires pour participer à la création du Comité dont l'objectif est la défense des victimes de la répression en Tunisie : ouvriers, paysans, syndicalistes, assimilés à des criminels pour ce fait ; démocrates, étudiants, intellectuels...

Nous tenons aussi à mobiliser l'opinion démocratique et les organisations humanitaires contre les conditions de détention inhumaines et dénoncer les violations des droits de l'homme en Tunisie.

REUNION - VENDREDI 17 DECEMBRE à 20 H 30

A la Fraternité Protestante
Rue Amiral Duchaffault.
NANTES.

UNE CARTE POSTALE POUR PAUL KALEDZI

PAUL KALEDZI est l'étudiant en architecture togolais actuellement détenu arbitrairement au Togo.

Pour obtenir sa libération, un comité de soutien s'est constitué à NANTES.

Jeudi 16 Decembre en soutien
Projection de "Soleil Ô" de Red Hondo
(film sur l'immigration). Fac de Droit 14H30
Cité U Bourguignon 20H30

→ Dès maintenant, une première
↑ action :
l'envoi massif de cartes postales au
Président togolais EYADEMA avec le texte
"Libérez immédiatement Paul Kaledzi, afin
qu'il puisse continuer ses études en France"

CINEMA

QUAND

TU DISAIS

Mardi 21 Dec
VALERY... 20H30 Salle Vasse

Culture et Liberté présente ce film
tourné par R. VAUTIER.
Ce film retracede la lutte des travailleurs
de la SEMM à TRIGNAC pour sauvegarder leur
emploi.
Durant des mois les ouvriers se battent avec
la CFDT et la CGT.
Cette lutte pour vivre et travailler au
pays est bien un thème d'actualité.
(7 F. 5 F pour les groupes).

* Compte rendu de l'AG nationale de Play
* Realisation de "Surfaces corrigées"
REUNION COMITÉ PLACE
JEUDI 16 Dec. 20H30
Fraternité Protestante 3 rue Amiral
Duchaffault.

CONTRIBUTION AU DÉBAT SUR LA LIBRAIRIE 71



Notre analyse du courrier des lecteurs

L'analyse du courrier des lecteurs de l'APL nous pose question. Sur quatre lettres reçues et publiées en quinze jours, trois sur quatre sont anonymes, aigres, ça ressemble à un débalage entre initiés.

Ce n'est pas le but recherché. On est pour la controverse, la polémique, y compris quand elle met l'APL en cause sans tendresse quand elle fait progresser le débat, apporte un éclairage nouveau sur des points jusque là refoulés ou niés. Mais le style hautain, donneur de leçons, comme "intellectuels mal situés dans les luttes de classe", "connards", gauchistes fascistes" etc... les insultes nous gênent principalement parce qu'elles évitent les questions précises, noient le poisson et c'est dommage.

Notre analyse de la position de l'APL :

SI le collectif APL a publié un texte critique après l'attentat fasciste, c'est qu'il estime que la librairie est quotidiennement en DANGER. Pour nous notre but n'est pas de l'enfoncer mais de guérir la maladie pour sauver le malade, ce n'est pas non plus de donner des leçons.

REVELATION...

L'attentat a d'abord révélé l'absence de mesures minimales de protection de la librairie.

Pourquoi les travaux qui avaient été décidés n'ont-ils jamais été accomplis alors que l'argent avait été fourni ? La seule réponse qui nous ait été donnée est l'impossibilité du gérant de trouver le personnel pour le faire.

Il est significatif qu'aucune prise en charge collective n'ait eu lieu et qu'on en soit réduit à invoquer la responsabilité personnelle du gérant.

La réaction à l'attentat a été du même type : c'est uniquement le gérant qui a endossé, à titre individuel l'attaque portée contre la librairie.

Il n'y a pas eu d'appel à une réaction collective des usagers (ex : affichage informatif, appel à une réunion ou/et à une manifestation, ou/et à une protestation collective).

Il y a eu simplement une protestation du gérant sur l'atteinte à la liberté d'expression auprès des journaux locaux et pour rendre crédible cette vertueuse indignation, le gérant a cru nécessaire :

- de revendiquer un certificat d'honorabilité commerciale : " on est une librairie politique de gauche et c'est tout" qui amène à mettre dans l'ombre les autres aspects que la simple vente de bouquins.

- de s'appuyer sur les partis politiques de l'Union de la gauche pour obtenir une déclaration formelle de soutien. (Nous précisons encore qu'il ne s'agit pas de refuser l'ouverture de la librairie au plus large éventail de la gauche à l'extrême gauche.)

Au total on aboutit à une personnalisation en responsabilité de la librairie. Elle semble reposer uniquement sur le gérant qui est amené à prendre des initiatives contradictoires avec les objectifs politiques exprimés lors de la création de la librairie (à savoir : vente de bouquins progressistes mais aussi lieu de rencontre et de diffusion d'informations et travail d'animation culturelle).

A y regarder de plus près, cette personnalisation se retrouve aussi dans la gestion quotidienne de la librairie.

CRITIQUE DU FONCTIONNEMENT QUOTIDIEN

Des négligences dans les acquisitions de livres.

S'il manque des bouquins intéressants c'est dû non seulement à un retard des commandes mais aussi à une méconnaissance des nouvelles parutions.

Les commandes effectuées par les clients sont loin de combler cela puisqu'elles ne sont pas toujours satisfaites, ou alors dans des délais beaucoup trop longs.

Dans l'ensemble des thèmes proposés par rayon, l'éventail est souvent limité quand ce ne sont pas les thèmes eux-mêmes qui sont négligés : par exemple droit et psychiatrie.

➔
■ Absence d'animation et de prospection.

Certains livres pouvant provoquer un débat ne sont pas suffisamment mis en valeur pour qu'une animation ait lieu à partir de là.

S'il existe une animation entreprise par la librairie, elle n'est qu'une réponse à des occasions qui se présentent à l'extérieur (par ex : table de vente lors du gala de l'éducateur inculqué) mais ce n'est pas elle qui en prend l'initiative : la librairie ne se donne pas les moyens d'élargir sa diffusion en s'implantant à l'extérieur.

■ Une gestion "individuelle".

Ni les statuts ni les comptes ne sont accessibles à tout le monde. Cette méconnaissance de la situation financière permet à la librairie de lancer des souscriptions aux usagers sans avoir à les justifier.

Du fait de la non-transparence de la gestion, il est donc impossible d'apprécier le poids des diverses réponses et dépenses (achants, stock, salaires etc...)

■ Rapports gérant-salariés.

Les suggestions des salariés ne sont pas prises en compte, leurs critiques bloquées...quelle solution reste-t-il ?

- un salarié de la librairie a fait grève, qui l'a su ?
- d'autres sont partis.

Le fonctionnement actuel repose sur une division des tâches : le gérant se réservant le contrôle financier et limitant ainsi le rôle des salariés qui ne sont que des vendeurs chargés du rayonnage, ouverture des colis etc...

■ Quel accueil propose la librairie ?

Un nouveau venu à la librairie est loin de s'y sentir à l'aise. Quand on débarque, on a l'impression de se trouver en face d'une sorte de "confrérie intellectuelle".

Pour être "reconnu" en tant qu'interlocuteur possible, être client ne suffit pas mais ce n'est qu'une démarche parallèle qui peut le permettre (participation à des activités communes...)

D'autre part, lorsqu'une discussion politique s'engage à l'intérieur de la librairie, le ton baisse tout de suite, comme pour ne pas effrayer le client inconnu. Alors qu'un débat devrait s'installer en permanence, le climat qui règne conduit au contraire à l'étouffement.

PROPOSITIONS

POUR UNE LIBRAIRIE

CONFORME A SA CHARTE

■ Un collectif : "les amis de la librairie 71".

Création d'un collectif qui assume réellement la gestion-animation de la librairie.

Les membres de ce collectif en sont tous les usagers de la librairie en accord avec sa charte (actionnaires ou non).

Le collectif se réunit régulièrement (par exemple tous les mois) en séances ouvertes à tous et organisant éventuellement des commissions sur des points précis. Le compte-rendu de ses activités est largement diffusé (presse, affichage à la librairie).

■ Une responsabilité éclatée par rayons.

Comme cela se fait à la Librairie Lire à Marseille : des militants directement concernés par un rayon se chargent :

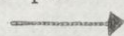
- des livres à avoir dans ce rayon ;
- de la présentation des livres ;
- de l'animation et de la discussion avec les usagers ;
- de débats sur un livre ou un sujet brûlant".

■ Une salle de réunion-débat.

La salle arrière de la librairie est aménagée à cet effet et permet que la librairie dépasse la simple surface de vente en devenant un véritable lieu d'animation et de discussion entre la gauche et l'extrême gauche.

■ Un lieu d'information.

Un emplacement est aménagé sur la rue pour un journal mural qui donne les informations au jour le jour et même d'heure en heure. (par exemple : affichage dès l'information de l'évacuation du "Parisien Libéré" et la manifestation appelée par



syndicats).

■ Un service irréprochable de gestion des stocks et de commandes.

En liaison étroite avec les animateurs de rayons, les permanents veillent à ce que les livres arrivent dans un délai très bref après le passage de la commande et que la recherche des coordonnées des livres demandés soit réellement effectuée.

■ Une prospection systématique.

La librairie ne doit pas rester dans "ses murs" ; le collectif cherche le contact systématique avec les comités d'entreprises, les écoles, les maisons de jeunes, les maisons de quartier, les bibliothèques.

La possibilité d'avoir un "mini-bus" ayant les principaux livres intéressants et allant directement en contact avec des usagers potentiels peut être envisagée.

■ Un accueil "ouvert".

* Une affiche à l'intention des nouveaux venus expliquant d'une part ce qu'est la librairie, les buts qu'elle se donne et d'autre part comment sont exposés les livres, quand se tiennent par rayons les animations plus importantes.

* Une gestion transparente : des comptes rendus financiers sont clairement exposés, avec le chiffre d'affaire du mois son rapport avec celui du mois précédent et avec celui du même mois de l'année précédente, avec les investissements effectués, le salaire des permanents etc...

* Des horaires d'ouverture respectés et plus adaptés aux travailleurs (ouverture entre 12 et 14 heures) et des animations adaptées aux jours et aux heures (animation sur les problèmes de l'école le mercredi après-midi). Peut-être ouverture le lundi.

* Registre à la disposition des usagers où seront transmises les doléances sur l'absence ou la mauvaise présentation des livres et sur d'autres sujets.

* Enfin, une attitude d'ouverture à la discussion avec les personnes entrant à la librairie.

9 amis de la librairie 71

2 ANCIENS SALARIES DE LA LIBRAIRIE 71

APL parle de la librairie 71. Elle pose certaines questions. Nous en tant qu'anciens salariés de la librairie 71 désirons poser aussi certaines questions vu le manque de réponses que nous avons pu obtenir.

En accord avec la totalité des buts qui ont présidé à sa création, nous souhaitons réaffirmer que la librairie 71 doit être progressiste, ouverte aux courants d'extrême gauche et de gauche sans exclusive.

Une librairie n'est pas progressiste parce qu'elle vend des livres de gauche. Le fonctionnement de sa gestion est d'ordre capitaliste par nature (nous sommes dans une société capitaliste et c'est une entreprise).

Néanmoins son fonctionnement actuel ne met pas en cause, comme elle le pourrait, les rapports capitalistes

existants aux trois niveaux suivants : comptabilité-finances, stocks, rapports avec les usagers.

Comptabilité :

Tenue des plus irrégulière des livres de comptes, retard systématique des bilans de fin d'année (bilan 74 donné en septembre 75, bilan 75 donné non terminé fin juin 1976), oubli ou retard des paiements des impôts ou taxes que doit payer la librairie. Plusieurs cas se sont présentés, lorsqu'il y avait réelle impossibilité de paiement dû aux réels problèmes financiers de la librairie, des négociations avant le terme entraînant la majoration auraient pu systématiquement avoir lieu. Non paiement dûs à des négligences d'écriture. Comptabilité de type "familiale"

qui permettait largement de couvrir les erreurs du gérant.

Finances :

Une telle librairie ne pouvait exister sans faire appel à des emprunts. Le Conseil d'Administration a tout pouvoir pour s'assurer le contrôle efficace du développement financier de la librairie.

Au cours des années le capital est resté fixe alors qu'une masse monétaire de plusieurs millions d'anciens francs s'est incorporée au financement de la librairie sans que :

- la totalité du Conseil d'Administration ait eu un contrôle sur les sources de financement ;

- sans que ces masses monétaires ne soient jamais intégrées au capital.

Ce financement prenant des allures clandestines et nommé toujours comme "sauvetage de la librairie", le pouvoir du gérant en est ainsi largement renforcé.

Enfin, des investissements destinés à accroître l'efficacité de la librairie ont été détournés par une escroquerie dont le gérant n'est nullement responsable. Jamais la librairie ne s'est donnée les moyens de récupérer cette somme s'élevant à plus d'un million d'anciens francs et jamais dénonciation publique n'a été faite de cette escroquerie.

STOCKS...

Vu les faibles moyens financiers de la librairie, la gestion du stock est vitale pour sa bonne marche. Or actuellement nous voyons des rayons existants s'amenuiser ou disparaître.

Le retard systématique des commandes tant pour les clients que pour l'acquisition des nouveautés, réduit les services qu'elle doit rendre aux usagers. Ainsi est atteinte de front sa crédibilité.

RAPPORTS AVEC LES USAGERS

La librairie n'a pas tenu les engagements qu'elle s'était donnés en vue de promouvoir le livre et la culture militante. Par son inefficacité au niveau du stock, par une politique de

de promotion visant plus le vedétariat que la diffusion de masse, par sa non présence ou faible audience auprès des groupes, organisations, ou comités d'entreprises, la librairie risque d'être progressivement un simple lieu de vente où l'on vient acheter des livres, une épicerie.

RESPONSABILITÉ POLITIQUE

Partant de ces données, nous pensons que la responsabilité politique du gérant et du Conseil d'Administration est directement en cause sur trois points qui nous paraissent essentiels :

1°) - Double discours du gérant qui peut à la fois parler au nom de la librairie et en son propre nom. Discours portant sur la librairie, son statut, son organisation ; discours considéré par lui comme étant le seul légitime et de ce fait interdisant à tout autre un discours sur la librairie.

2°) - Le discours du gérant sur la librairie se présente comme partant de l'intérieur même de la librairie, au coeur même de son fonctionnement. Il se pose comme le seul détenteur de la vérité et du savoir sur la librairie au nom d'une continuité de "présence" dans le temps.

Ce n'est en fait qu'un discours de pouvoir qui cache la crainte de n'être pas cru.

3°) - Les rapports patronaux avec les employés : non discussion véritable sur la gestion, division arbitraire des tâches, non respect des engagements pris lors de l'embauche des employés ou des réunions du conseil d'administration. Présence des plus irrégulière sans tenir compte des besoins de la librairie et des employés.

UN IMPÉRATIF

Ce qui nous paraît impératif, c'est l'existence même de la librairie et son développement comme instrument de lutte. Or pour nous il est nécessaire qu'elle ait un fonctionnement différent de celui qui existe actuellement.

C'est par une totale transparence de sa comptabilité et un droit de regard accordé à tout usager qui le souhaite sur cette comptabilité, un réel pouvoir du C. A. sur sa gestion, un accomplissement ponctuel de toutes les tâches administra-

tives et matérielles, une tenue correcte des stocks par une information et des commandes régulières.

Sans minimiser le danger actuel et réel que représentent pour la librairie les attentats fascistes dont elle a été victime, nous pensons que sa force

vient plus des rapports qu'elle entretient avec les usagers, de son bon fonctionnement que des rideaux de fer qui peuvent protéger sa vitrine, sans cependant négliger ce point essentiel.

Jean Dumargue et Claude Jégo

salariés respectivement de 06/73 à 05/75
et de 05/75 à 09/76

CINEMA

"LES MEDICAMENTS"

SYNDICAT DE LA MEDECINE GENERALE

Le S. M. G. dispose pendant tout le mois de février d'un film Super 8 sonore : "Les médicaments".

Durée : 35 minutes.

Ce film a servi de thèse à des médecins lyonnais en association avec "Culture et Liberté".

Le S. M. G. attend toutes

les propositions de débat autour de la projection de ce film, dans les quartiers, pour les groupes, etc...

Des militants du S. M. G. pourront participer à tous les débats:

Pour établir un planning de projection, téléphoner au groupe médical du Sillon de Bretagne : 76.45.65.

S. M. G.

"FOUS A DELIER" de Bellochio.

A la M.J.E.P. les

Jeudi 16.12 à 9 H 30
14 H 30
21 H

Vend. 17.12 à 9 H 30
14 H 30

VENDREDI

à 21 heures :

Débat avec BASSAGLIA FRANCO,
GUATARRI, ROBERT CASTEL.
(membres du Réseau International de la
Psychiatrie).

(Expérience de la municipalité communiste de PARME.

Tomasini, ancien ouvrier du gaz responsable de la Santé, a réintroduit les "Fous" dans la vie quotidienne).

ERRATUM ... cf APL n° 164 p 14 PAINBEUF...

Deux lignes ont sautées qui rendent l'article incompréhensible et prête à confusion. Il faut spécifier que:

" Cousteau a trouvé 250 barils au fond de la mer au large d' Otrante en Italie qui contiennent du plomb tétraéthyle et non comme laisse croire l'article que Cousteau a révélé que PCUK déversait du plomb toxique dans la Loire; ce qui est faux.

Aux dernières nouvelles il y avait 950 barils provenant d'un bateau yougoslave qui a coulé. Un baril a été remonté pour voir s'il n'y avait pas de danger.

